

Carte scolaire : Comment ça marche ?

Chaque année, le DASEN tient compte d'une remontée des effectifs faites par les directeurs (enquête lourde) et de l'avis des IEN pour déterminer les mesures d'ouvertures et de fermetures de classes, en fonction de la dotation départementale attribuée par le Recteur.

Elles sont déterminées jusqu'à présent par des seuils qui sont différents en fonction du niveau des classes (élémentaires et maternelles) et du fait que l'école soit ou non labellisée en éducation prioritaire.

Nous n'avons **aucune garantie que ces seuils soient maintenus** pour cette carte scolaire qui s'annonce périlleuse !

<i>Seuils de février 2017</i>	MATERNELLE		ELEMENTAIRE	
	<i>Educ prioritaire</i>	<i>Hors Educ prio.</i>	<i>Educ prioritaire</i>	<i>Hors Educ prio.</i>
Seuil fermeture (la moyenne élèves/classes après mesure doit être inférieure ou égale à...)	25	27	22,5	24,5
Seuil ouverture (la moyenne élèves/classes avant mesure doit être supérieure ou égale à...)	27	31	25	27,5

Depuis 2 ans, le DASEN avait annoncé procéder par des expérimentations à des **regroupements d'écoles en écoles primaires**, notamment afin d'économiser les moyens (poste de direction) et obtenir de plus grands groupes scolaires avec des directeurs mieux déchargés. L'Administration cherche également à limiter les nécessités de remplacement par la répartition plus facile des élèves entre les classes.

Le SNUDI FO appelle donc les collègues à la plus grande vigilance !

Les revendications des personnels sont légitimes :

- ouverture de classes dès lors que le seuil est atteint
- création des postes nécessaires
- allègement des effectifs pour la rentrée 2018.

Renvoyez-nous votre **fiche enquête « Carte scolaire 2018 »** téléchargeable sur notre site

Vos délégués FO « carte scolaire »

Vannina PELONE : 07.81.69.89.38

Corinne MEDJADJ : 06.07.58.45.68

contact@snudifo13.org